

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Renouvellement des conventions de gestion et de mise à disposition du boulodrome municipal avec l'Amicale Boule, l'Hautevilloise Pétanque, l'USAH et l'USEP (AG-480)

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. Cyrille ALLARD.

Soit : 36 présents, 7 pouvoirs.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de renouveler la convention de gestion du boulodrome municipal, passée avec l'Amicale Boule d'Hauteville dont le Président est Monsieur Mario ARAUJO, ainsi que la convention de mise à disposition du boulodrome, passée avec l'Amicale Boule d'Hauteville et l'Hautevilloise Pétanque qui arrivait à expiration en 2016.

Il rappelle que le boulodrome est également occupé pour la pratique du tir à l'arc, d'une part, par l'USAH (Union Sport Adapté Hautevilloise) dont le Président est M. Henri VIDAL et d'autre part, par l'USEP (Union Sportive Enseignement Premier degré) dont le Président est M. Pierre CUCHET, d'où la nécessité de renouveler également les conventions avec ces associations.

La convention prend effet à compter du 2 octobre 2019 jusqu'au 2 octobre 2022, soit une durée de trois ans ; elle pourra être reconduite à l'issue de sa durée initiale, par délibération du Conseil et après accord des deux associations. La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** de renouveler la convention de gestion du boulodrome municipal avec l'Amicale Boule d'Hauteville, ainsi que les conventions de mise à disposition du boulodrome avec l'Amicale Boule d'Hauteville, l'Hautevilloise Pétanque, l'USAH et l'USEP, les contrats étant arrivés à échéance depuis un certain temps.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN

